



Le Canard des Valéricains

Le Mot du Maire

Vous avez été nombreux à participer à la cérémonie des vœux ce samedi 5 janvier et je tiens à vous en remercier. Comme je l'ai annoncé à cette occasion, nous avons souhaité ouvrir prochainement les portes du chantier de l'Entrepôt des Sels afin de permettre à chacun de mieux appréhender ces espaces en devenir. Des élus de notre commune et les équipes de la société Bouygues vous recevront ainsi le 23 février et répondront à toutes vos questions (voir page 3).

Pour revenir également sur une annonce faite lors de cette cérémonie, je souhaite que notre fiscalité locale puisse dorénavant baisser en fonction de la progression de nos recettes liées au stationnement payant. Ainsi, en plus des multiples travaux qui sont réalisés dans notre commune grâce notamment à cette ressource, vous pourrez constater, dès cette année, que les impôts locaux peuvent aussi baisser. Je tiens par ailleurs à confirmer que vous continuerez, bien sûr, à bénéficier toute l'année du stationnement gratuit sur l'ensemble du territoire communal, en tant que valéricain.

Préparer l'avenir de notre commune passera en 2019, par la réalisation d'un certain nombre de projets. Ceux-ci ont été présentés le mois dernier et vous pouvez les retrouver sur le site internet de la ville. Tous doivent concourir à améliorer notre vie quotidienne tout en restaurant notre patrimoine et en préservant toujours l'authenticité des lieux.

Vous l'avez compris la priorité de la majorité municipale a toujours été de privilégier le développement harmonieux de notre commune et d'assurer un futur paisible pour chacun d'entre nous.

Stéphane Haussoulier

Vice-président du Conseil Départemental de la Somme
1er Vice-président de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
Maire de Saint-Valéry-sur-Somme

Actions Sportives

Nouveaux équipements pour les équipes du Football Club Valéricain



Le vendredi 11 janvier dernier, le Football Club Valéricain organisait une première remise d'équipements au club-house. Les 120 jeunes (des U7 aux U18) ont reçu un sac de sport aux couleurs du club. Les enfants des équipes U7 et U13 ont quant à eux reçu en supplément deux nouveaux jeux de maillots. Enfin, un blouson a été remis aux 45 dirigeants et éducateurs du club.

Cinq entreprises ont contribué au financement de ces équipements : SADE, Tellier Paysages, STPA, Technibois et V3D. **Un grand merci !**

Une seconde rencontre a été organisée le samedi 26 janvier à l'occasion de la cérémonie des vœux du club. Un survêtement sponsorisé par des partenaires locaux a été remis cette fois-ci à tous les licenciés du club.

Sponsors : SADE et Tellier Paysages = Sacs Jeunes du FCV / STPA = Vestes dirigeants du FCV / Technibois = Jeu de maillots U13 / V3D = Jeu de maillots U7

S O M M A I R E

► PAGE 2

- Environnement
- Actions Sociales

► PAGE 3

- Visite Publique
- Nouveauté dans vos commerces
- Retour sur...

► PAGE 4

- A savoir
- Votre Agenda

PROJET 2019



Cette année, des travaux débiteront pour transformer

l'ancienne école de Ribeuville et créer une salle multi-activités.

Le cabinet Arnaud Zisseler a été retenu pour la conception du projet. Les travaux seront réalisés par les services techniques de la ville.

SÉJOUR SKI

Les Accueils des jeunes de Saint-Valéry-sur-Somme, Abbeville et Longpré-les-Corps-Saints (respectivement appelés JukeBox, Woodblock et Northside) organisent



un séjour ski du 15 au 23 février à La Toussuire.

Soixante jeunes âgés de 14 à 17 ans chausseront leurs skis pour une semaine d'initiation pour certain et de confirmation pour d'autre.

Environnement

GESTION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

L'environnement est directement lié à nos gestes de consommation, et à la manière dont nous gérons nos déchets. Les efforts de tous sont nécessaires pour développer les bonnes pratiques : trier les déchets, respecter les jours de collecte, respecter la propreté des points d'apports volontaires...

Pour rappel, les ordures ménagères (sac transparent) sont collectées le lundi. La collecte du tri sélectif (sac bleu) est fixée le mercredi. D'autres collectes sont prévues dans l'année. Des calendriers de la collecte des déchets ont été distribués en début d'année, et sont disponibles en mairie si besoin.



Pour le tri sélectif, la commune dispose également de cinq points d'apports volontaires situés aux endroits suivants :

- Route d'Abbeville (près de la station d'épuration)
- Rue Saint-Pierre (près de l'entrée du parking des corderies)
- Rue du soleil Levant (près de l'abribus)
- Route de Gamaches (Ribeauville),
- Place du jeu de battoir (face à l'hôpital).



IMPORTANT !

Les points d'apports volontaires ne sont pas des lieux de décharge publique. Les déchets relevant du tri sélectif doivent être mis dans les conteneurs, et non abandonnés à côté, le reste déposé en déchetterie...

Par ailleurs, les ordures ménagères ne doivent pas y être déposées. Elles imposent un travail supplémentaire aux agents de collecte. Ces comportements peuvent être sanctionnés.

Pour toute question sur le tri et la collecte des ordures ménagères, vous pouvez vous adresser à la Communauté d'Agglomération Baie de Somme au 03 22 60 09 99.



Vous pouvez aussi y retirer, comme en mairie, les sacs bleus et les sacs poubelles transparents. Si vous avez des difficultés pour vous déplacer et les récupérer, n'hésitez pas à le signaler, des solutions peuvent vous être proposées.

RAPPEL



Il est important de rappeler que brûler des déchets verts à l'air libre est totalement interdit. Cette infraction est passible d'une contravention de 3ème classe (amende d'un montant maximal de 450 euros). Outre le trouble de voisinage (odeurs et fumées), le brûlage de déchets verts est particulièrement nocif pour l'homme et l'environnement. Ainsi brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines qu'une voiture diesel récente qui parcourt 13.000 km... Privilégier d'autres solutions est donc primordial : le dépôt en déchetterie est une alternative. Mais le compostage sur place ou encore le paillage après broyage des branchages et du gazon est la solution idéale afin de résoudre le problème de traitement des déchets verts.



La collecte change les jours fériés.

Les sacs/bacs doivent être sortis la veille (ou à partir de 5h du matin) et rentrés après la collecte.

Actions Sociales

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

Une distribution alimentaire est assurée trois fois par semaine par une équipe de bénévoles, sous la responsabilité de Marie-Paule Grattennoix, adjointe au Maire, chargée des affaires sociales. Ainsi les personnes en difficulté peuvent accéder à des produits alimentaires mis à disposition par la Banque Alimentaire de la Somme d'une part, et par les supermarchés locaux qui donnent les invendus d'autre part. Une quarantaine de familles de Saint-Valery-sur-Somme et des communes voisines, en situation difficile, en bénéficie sous réserve de présentation de justificatifs de ressources.

Renseignements en Mairie, les mardis auprès de Madame Grattennoix.

COLIS DES AINÉS

Vous êtes commerçants et vous souhaitez proposer vos produits et ainsi participer à la composition des colis des aînés pour les fêtes de fin d'année 2019 ?



Contactez Marie-Paule Grattennoix, adjointe au Maire, chargée des affaires sociales au 06 15 90 03 68.



Pour ne rien manquer des événements organisés dans la commune et rester informé des nouveautés, pensez à vous abonner aux comptes Facebook, Twitter et Instagram de la ville ! Et retrouvez toutes les actualités de la ville de Saint-Valery-sur-Somme sur le site web : www.saint-valery-sur-somme.fr

Visite Publique

PORTES OUVERTES DE L'ENTREPÔT DES SELS



La ville de Saint-Valery-sur-Somme et la société Bouygues ouvrent les portes de l'Entrepôt des Sels aux valéricains le samedi 23 février prochain. Une occasion de découvrir en avant-première le futur Complexe culturel, associatif, de tourisme d'affaires et de réception.

Sur inscription, des visites en groupes de 20 personnes seront proposées sur la journée de 9h à 16h. Il faudra compter en moyenne une heure par visite avec un départ toutes les 20 minutes. A cette date, le bâtiment devrait être en partie hors d'eau et hors d'air. Il sera demandé néanmoins aux valéricains souhaitant le visiter de se munir de bottes ou de chaussures de marche. Les salles

seront en cours de cloisonnement, les passages des corps d'état (électricité, chauffage, plaquiste, ...) se poursuivront. La visite se fera du futur office de tourisme à la salle de spectacle en passant par les salles de travail, la salle de restauration et la salle polyvalente (de séminaire) au dernier étage.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La visite est autorisée pour les adolescents à partir de 16 ans accompagnés d'un adulte. Les enfants sont sous la responsabilité de l'accompagnateur. Les groupes seront constitués de 20 personnes maximum. Le nombre d'inscrits étant limité, pensez à vous inscrire rapidement. Sur le bulletin d'inscription, il vous sera demandé de choisir plusieurs créneaux horaires pour faciliter la répartition dans chacun des groupes. **Merci de votre compréhension.**



LE SAVIEZ VOUS ?

Classé Monument historique depuis le 1er juillet 1991, l'Entrepôt des Sels ou Entrepôt aux Sels de Saint-Valery-sur-Somme est unique en France. Construit dans les années 1730 sur le quai Lejoille qui borde le port de la ville, on y stockait le sel apporté par bateaux avant de le redistribuer à l'intérieur des terres. C'est le dernier Entrepôt aux Sels de cette taille (2 000 m²) encore debout dans le pays.



Nouveauté dans vos commerces

LES CHANTIERS DE LA BAIE

EMTCM devient « Les Chantiers de la Baie ». Située quai Jules Verne, l'entreprise a été reprise par trois associés le 13 octobre dernier.



« Les Chantiers de la Baie » répare et entretient les bateaux de pêche et de plaisance. La nouvelle équipe se compose de cinq personnes à l'atelier et une personne à l'accueil.

L'entreprise souhaite par ailleurs compléter l'équipe et recruter des stratifieurs (spécialiste des matériaux composites). Fort de ses compétences multiples, la structure a souhaité dernièrement enrichir son expertise avec la reprise de l'activité bois de Monsieur Deloison.

Pour tout renseignement, contactez le 03 22 26 82 20 ou par mail : emtcm@wanadoo.fr

Retour sur...

CONCOURS J'AIME NOËL, JE DÉCORE MA MAISON

Pendant la période des fêtes de fin d'année, la ville s'est parée de la magie de Noël. Dans les quartiers, les sapins ont été décorés par des riverains volontaires ; qu'ils en soient ici vivement remerciés. De plus, la participation des habitants est soulignée par le traditionnel concours organisé par la commune « J'aime Noël, je décore ma maison ».

Sur l'ensemble des maisons décorées et illuminées le jury a départagé les 22



personnes inscrites au concours. Grâce au partenariat avec Bricomarché, les lauréats se sont vus remettre, le 7 janvier, des bons d'achat.

Palmarès dans la catégorie des

maisons décorées : 1^{er} prix : Marie-Paule Delabye, 2^{ème} prix : Christine Godin, 3^{ème} prix : Christine Avisse et Valérie Guerville (ex equo). Maisons illuminées : 1^{er} prix : Nicole Lefebvre, 2^{ème} prix : Rodrigue Baléden, 3^{ème} prix : Jacky Bouchard. Le prix des vitrines a été attribué à Caseus Fromagerie et Christian Poul. Des prix d'encouragement ou de participation ont été également remis aux autres concurrents. **Bravo à tous !**

L'ACCUEIL DE LA CPAM DE LA SOMME ÉVOLUE

Désormais, pour obtenir des informations relatives à votre dossier d'Assurance Maladie, trois possibilités s'offrent à vous : pour les situations simples (un changement d'adresse, une commande de carte européenne d'Assurance Maladie ou encore la déclaration de la perte de votre carte vitale) et pour l'obtention de documents divers (une attestation de droits, un décompte de remboursements ou un relevé d'indemnités journalières) vous pouvez réaliser ces actions depuis votre compte AMELI.fr. Pour cela, c'est simple, vous vous rendez sur le site AMELI.fr et vous ouvrez votre compte personnel.



Pour toutes ces demandes, vous avez aussi la possibilité de joindre la CPAM de la Somme tous les jours de 8h30 à 17h30 en composant le 3646.

Enfin, pour vos demandes plus complexes, vous pouvez vous rendre à l'accueil CPAM de Friville Escarbotin (71 rue voltaire) ou à l'accueil CPAM d'Abbeville (25 Petite rue Notre Dame), les horaires de réception dans ces accueils étant consultables sur le site AMELI.fr. Pour vos demandes de CMUC et/ou d'Aide à la Complémentaire Santé, vous serez accueilli en rendez-vous qu'il convient de prendre depuis votre compte AMELI ou en composant le 3646.

En cas de difficulté particulière et exceptionnelle, ne vous permettant pas d'utiliser ces différents moyens de contact avec la CPAM de la Somme, vous pouvez vous signaler en Mairie.

AIDE RÉGIONALE AU PERMIS DE CONDUIRE : POURQUOI PAS VOUS ?

L'obtention de son permis est une première étape vers l'accès à l'emploi. La Région Hauts-de-France est sensible à la question de la mobilité des jeunes et à leur insertion sur le marché du travail. C'est pourquoi elle lance un dispositif d'aide à l'obtention du permis B.



Après Proch'Emploi, l'aide à la garde d'enfants et l'aide au transport, la Région souhaite apporter une aide financière à l'obtention du permis de conduire. Elle propose ainsi un prêt jusqu'à 1 000 euros pour aider les 18-30 ans à passer ce diplôme.

Cette aide s'adresse aux jeunes majeurs de la Région inscrits en formation, en voie d'insertion dans le monde du travail ou connaissant une situation précaire. S'adressant aux jeunes dont les ressources, ou celles de leur famille, sont limitées et accordant une avance sur les frais, elle desserre l'étau d'une contrainte budgétaire qui impose parfois aux familles de renoncer ou de reporter cet investissement si important pour l'avenir de leurs enfants.

Cette aide peut être cumulée avec d'autres dispositifs dédiés au permis de conduire dans la limite du coût total du permis.



Voir détails et conditions de l'aide sur le site internet www.hautsdefrance.fr

Votre agenda du 1er février au 3 mars 2019

Février

Vendredi 1er février	Assemblée Générale - Association de jumelage St Valery/Herstelle Salle Adrien Huguet, à 18h15
Samedi 9 février	Repas Sainte Cécile - Clique des sapeurs-pompiers Salle Casino, à 19h
Pendant les vacances	Initiation au BMX des adhérents de l'Accueil des jeunes « Jukebox » Skatepark d'Abbeville, plus d'informations au 06 15 94 25 40
Vendredi 15 février	Levée de rideau festival du Théâtre Au Tribunal de Commerce, à 18h
Samedi 16 février	Assemblée Générale - Société d'Archéologie et d'Histoire de Saint-Valery et du Ponthieu (SAH) Salle du Casino, à 15h
Samedi 23 février	Assemblée Générale - Association Chapelle des marins Salle Adrien Huguet, à 17h30 Repas CCAS Salle du Casino, à 12h30 Portes Ouvertes de l'Entrepôt des Sels Entrée Quai Lejoille, à partir de 9h [SUR RESERVATION]

LA TROUPE Solilès

Leclure
HISTOIRES POUR RIRE !
Textes d'Anton Tchekhov

VENDREDI 22 & SAMEDI 23 FÉVRIER À 20H30
DIMANCHE 24 FÉVRIER À 17H
A « L'École des Garçons »,
à Saint-Valery-sur-Somme
Réservation conseillée : 06 32 60 16 59
ou sur le www.latroupesoliles.fr

Début Mars

Samedi 2 mars	30 ans de l'Association Littoral Picard Baie de Somme Au tribunal de Commerce, toute la journée Assemblée Générale - Herbarium, Jardin des remparts Salle du Casino, à 15h
Dimanche 3 mars	Loto de la Clique des sapeurs-pompiers Salle du Casino, à 12h
Vendredi 8 mars	Assemblée Générale - Clique des sapeurs-pompiers Salle du Casino

ANNIVERSAIRE !

Créée en 1989 par Robert Mallet, l'association Littoral Picard Baie de Somme fête ses 30 ans ! Cet anniversaire est l'occasion de rappeler les objectifs de vigilance, de préservation et de valorisation du littoral picard, en portant un regard sur ce qui a changé en trois décennies avec le concours d'un conférencier. Expositions de photos.

> samedi 2 mars au Tribunal